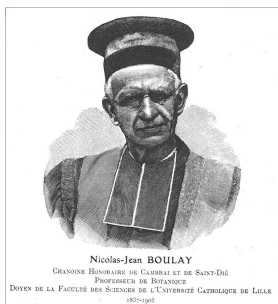


Le jardin Nicolas Boulay, patrimoine historique, culturel, pédagogique et écologique

UN PATRIMOINE HISTORIQUE



Les premiers cours à l'Université Catholique de Lille ont démarré en 1874. 1875 marque le véritable démarrage de l'institution qui fut officiellement reconnue et inaugurée en 1877 (Masson 2011). Dès 1884, le chanoine Nicolas Boulay (1837-1905), qui fut l'un des fondateurs de l'université, premier titulaire de la chaire de Botanique et doyen de la faculté des sciences, envisagea le projet de création d'un jardin botanique. En effet, celui-ci était indispensable à l'époque, pour les études de pharmacie, de médecine et de sciences. Il fut créé en 1885, succédant à l'ancien jardin de la rue de la Barre.

Le plan de la figure 1. et la photographie 1. donnent un aperçu de l'importance spatiale de ce jardin, de son contenu et de sa disposition. On y observe que la totalité de la surface était vouée à l'étude, avec des parcs, des champs d'expérience, un jardin médicinal, des serres, des bassins, une orangerie, des chassiss et même une plate-forme de compostage et une zone réservée à l'élevage d'animaux. A l'époque, points de parkings souterrains ou de surface, points de gazons de farniente, ni de parcours bitumés accueillants des tentes à cocktails ou a raout !

UN CATALOGUE DE PLANTES INESTIMABLE, DES COLLECTIONS D'UNE EXTRÊME RICHESSE

Le catalogue du jardin botanique, édité à l'usage des étudiants en 1892, recense de manière presque exhaustive les plantes présentées à l'époque, introduites selon les plans de Nicolas Boulay, botaniste reconnu nationalement et internationalement, entre autres par ses travaux sur les ronces et les églantiers, ainsi que sur les bryophytes. De nombreuses espèces nouvelles ont ainsi été décrites par le chanoine botaniste, certaines conservant de nos jours leur caractère de validité. L'herbier de bryophytes de Boulay est conservé encore de nos jours, alors que l'herbier de ronces, de valeur inestimable pour les spécialistes de ce groupe difficile, semble avoir été perdu, même si des « copies » partielles ont pu en être retrouvées dans différentes universités françaises. En effet, Nicolas Boulay animait et bénéficiait d'un important réseau de collaborations, distribué dans toute la France.

Ce qui frappe de prime abord dans le catalogue, c'est l'extrême richesse des collections présentées : un millier de plantes herbacées, dont beaucoup d'espèces de montagne et plusieurs espèces aujourd'hui rarissimes ou protégées ; Ligulaire de Sibérie (*Ligularia sibirica*), quelques stations sauvages actuelles en Auvergne et dans le Capcir, Adonis d'été et de printemps (*Adonis aestivalis*, *A. vernalis*), toutes espèces protégées nationalement etc., mais aussi la Gesse maritime (*Lathyrus maritimus*), disparue du Nord Pas-de-Calais et le pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) protégée régionalement. Toutes les familles de plantes de France sont représentées, mais on trouve également un certain nombre d'espèces exotiques introduites de pays étrangers. L'écologie des espèces est également prise en compte puisque le concepteur du jardin sépare les plantes des lieux ombragés dans des parcs (F & G de la figure 1) situés à proximité du bâtiment de la Faculté de Médecine, sur le côté exposé au nord de celui-ci, et donc bénéficiant de son ombrage.

Les bassins hébergeaient une vingtaine de plantes aquatiques ou amphibies, entièrement éradiquées de nos jours par la suppression du dernier bassin, côté rue Rolland, en 2008, afin d'élargir l'accès au parking.

Les arbres et arbustes sont situés essentiellement à la périphérie, disposition encore visible de nos jours, afin de ne pas nuire à l'éclaircissement des parcs d'herbacées. Environ cinq cent espèces de ligneux sont présentées, ce qui constitue sur une surface aussi réduite une biodiversité maximale ! Le lecteur intéressé comparera utilement à l'inventaire des ligneux, actualisé récemment (Julve 2011), qui ne comprend plus guère qu'une centaine d'espèces. Parmi les espèces d'origine, certaines sont encore présentes de nos jours et résultent fort probablement d'une plantation datée de cette époque, même si naturellement certains autres arbres ont pu être plantés par la suite.

Les serres comprenaient environ cent vingt espèces et l'orangerie une soixantaine.

Depuis 1885, la jardin botanique constitue un patrimoine indispensable aux études de pharmacie, de médecine et des sciences.

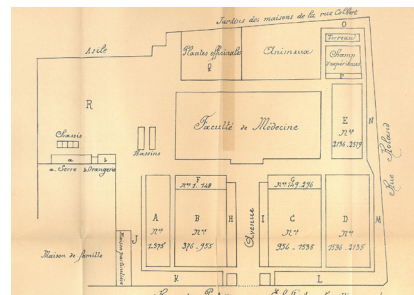
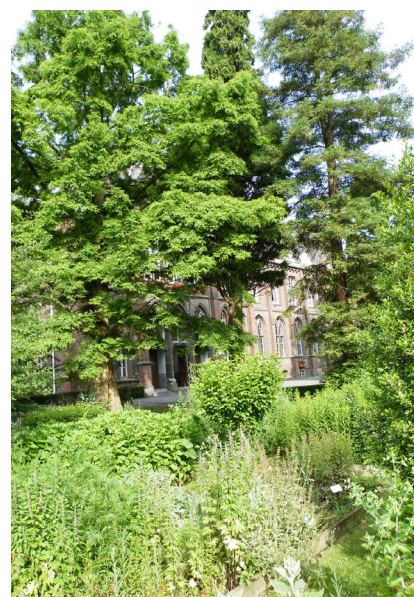


Fig. 1 : plan du jardin botanique en 1892 (Service des Archives)



Photographie 1 : le jardin botanique et la FLM en 1893 (Service des Archives)

Une biodiversité importante fortement menacée par les travaux d'aménagement.



Le jardin botanique et la FLM en juin 2011 (L.Devigne)

Au total, on imagine le formidable outil pédagogique, mais aussi le patrimoine culturel et scientifique, mis à la disposition des étudiants, du personnel mais aussi des habitants.

QUE RESTE-T-IL DE NOS JOURS DE TOUT CE PATRIMOINE HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE, CULTUREL, PÉDAGOGIQUE ET ÉCOLOGIQUE ?

Les serres, l'orangerie, les bassins, les chassis ont été détruits par la construction du bâtiment de l'EDHEC appelé actuellement Espace Maurice Schumann ; les parcs A, H, I, C, D ont été détruits pour installer des gazons à farniente, l'ancien jardin médicinal, l'animalerie, le champ d'expérience et le parc E ont laissé la place à un parking aérien, tandis que le parc J a vu s'implanter l'entrée d'un parking souterrain.

Néanmoins, la valeur du jardin est encore reconnue de nos jours, par de nombreux citoyens lillois. Le jardin s'est vu attribuer un label, des associations professionnelles en demandent la visite commentée, et même si les enseignements de pharmacie ont cessé et que la botanique ne fait plus partie des disciplines enseignées en médecine, le jardin sert encore d'outil pédagogique pour les étudiants de Faculté des Sciences et Technologies ou d'écoles d'ingénieurs comprenant une orientation écologique, botanique, agronomique, paysagère ou horticole (FLST, ISA, ITIAPE).

Les personnels, les étudiants et de nombreux visiteurs de passage, ainsi que les habitants locaux apprécient ce lieu de détente et de valeur paysagère dans une ville densément urbanisée possédant l'un des plus faibles taux d'espace vert par habitant d'Europe.

Mais, au-delà d'un cadre de vie, le jardin constitue plus qu'un décor. Une centaine d'espèces de ligneux, le double d'herbacées et de nombreuses espèces animales y subsistent, faisant de ce site un maillon majeur dans la connectivité du cœur de biodiversité que constituent la citadelle et le jardin Vauban tout proches, avec le linéaire de la Deule et la périphérie de Lille (délaissés du Bd de la Moselle, et de la rocade sud, vers le jardin botanique de la ville de Lille). Le laboratoire Environnement et Santé collabore d'ailleurs activement avec la direction des parcs et jardins de la ville de Lille, dans le cadre d'une réflexion globale sur les trames vertes et bleues lilloises et les aménagements de la citadelle et du jardin botanique de la ville, ainsi que dans les thématiques municipales de gestion différenciée et de sciences participatives.

UN ESPACE DE VIE SAUVAGE ET VÉGÉTALE À PRÉSERVER ET À DÉVELOPPER

Le jardin Nicolas Boulay est donc un maillon essentiel de ces projets, ce n'est pas seulement un décor ou un lieu de détente, mais c'est un lieu de forte patrimonialité historique, culturelle et pédagogique et un lieu de forte valeur écologique. En effet, si l'on a longtemps perçu l'impact envahissant de la ville sur les campagnes environnantes, on découvre de nos jours qu'une biodiversité sauvage peut également pénétrer jusqu'au cœur des villes. Savez-vous que notre campus héberge une population de fouines, qu'il n'est pas rare d'y voir des chauves-souris et que des conversations peuvent même être interrompues par le passage d'un grimpeur des jardins le long d'une façade ? Cet espace de vie sauvage végétale et animale doit être préservé, voire même développé. Il n'est pas ici question de gêner les circulations, la sécurité ou le développement, mais plutôt de prendre conscience que cet espace de vie sauvage est un tout et que chaque atteinte, chaque amputation, chaque destruction de cette parcelle de vie que constitue un arbre centenaire, doit être soigneusement pesée, pensée, justifiée, évaluée dans ses conséquences et ses nécessités éventuelles. Il ne s'agit pas simplement de bouger des plots en plastique, mais de participer à une belle œuvre de conservation de la vie sauvage, élément d'un tout fonctionnel à l'échelle de la ville, et garant d'un avenir plus serein pour les différents utilisateurs du campus. C'est dans un tel contexte de bienveillance, portée par une structure de concertation, que toute décision d'abattage ou mieux de sauvegarde pourrait être prise. L'aulne de Corse n'aura plus l'occasion de voir les résultats de ces interrogations, souhaitons que le séquoia, le paulownia et le pin pourront en discuter avec les mésanges...

Le chanoine Boulay a planté des arbres il y a plus de cent ans. Il aurait sûrement apprécié que nous en prenions soin et que nous les conservions en sa mémoire et pour le message qu'il en voulait laisser à nos étudiants. Nous plantons également de nos jours quelques arbres à valeur mémorielle, souhaitons que nos descendants dans une centaine d'années conservent également la mémoire de notre message.

(Mémoire réalisé par Ph. Julve - janvier 2012)

Un article sur le jardin botanique a été également publié dans «Vues d'Ensemble» n°50 (Juillet 2011) - page 30

Aujourd'hui, des parkings remplacent les serres, l'orangerie, les bassins, les chassis, le jardin médicinal, l'animalerie, le champ d'expérience, ...



(L.Devigne)

Un jardin labellisé «Espace vert remarquable» à fort potentiel pédagogique.



(L.Devigne)